



BULLETIN MUNICIPAL DE SIVERGUES

1^{er} semestre 2017

Le mot du maire



Chers concitoyens,

Gisèle Martin

Les vacances nous permettent de déconnecter, de nous reposer et d'apprécier tout ce qui nous entoure. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que nous devons respecter certaines règles si nous ne voulons pas que cette belle période se termine en catastrophe. En forêt, sur la route, ou dans notre jardin, ne commettons pas d'imprudences. Respectons cette nature qui chaque jour nous comble de ses « bienfaits ».

En particulier, prenons soin de notre forêt, ne fumons pas lorsque nous la parcourons, n'y faisons pas de feu et surtout respectons les arrêtés préfectoraux qui limitent les heures de promenade.

Dans notre jardin, limitons notre consommation d'eau et faisons attention lorsque nous faisons un barbecue, ne brûlons pas non plus nos végétaux et surveillons nos enfants qui ne doivent jamais jouer avec des allumettes.

Et enfin, lorsque nous sommes sur la route, ne jetons pas nos mégots (ni autre chose d'ailleurs) par la fenêtre de notre véhicule.

En appliquant ces quelques règles, nous pourrions profiter pleinement de cet été, comme si c'était le dernier...tout en sachant, bien sûr, que tous les prochains ne pourront être que meilleurs...

Je souhaite à tous, petits et grands, une excellente rentrée !

Bonne lecture.

Ont participé à ce numéro : Gisèle MARTIN, Pierre PESSEMESE, Jean-Claude CHOPIN, Cyril BRIAND.

Responsable de la publication : le Maire de Sivergues

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi après-midi de 13h30 à 17h30

(04 90 74 02 93, Courriel : sivergues.mairie@orange.fr)

État Civil :	p 3
Fréquences de la TNT :	p 3-5
Auberge du CASTELLAS :	p 5
Élections 2017 :	p 6
Manifestations 2017 :	p 6-7
Travaux et aménagements réalisés :	p 7-8
Projets et travaux à venir :	p 8
Concours Photos avec le PNRL :	p 8-9
Sapeurs Pompiers de Vaucluse :	p 9-10
Infos pratiques :	p 10-11
Atelier Mosaïque à Chantebelle :	p 12
Poème :	p 12
Conseil Communautaire à Sivergues :	p 13
Recette :	p 13
Révision des listes électorales :	p 13
Élection du président du PNRL :	p 14-20



Ils se sont dits OUI à Sivergues, le 14 juillet 2017 :

Marine et Youri



Les Fréquences de la TNT changent le 3 octobre 2017

✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 3 OCTOBRE 2017

- 1 VÉRIFIEZ SUR RECEVOIRLATNT.FR QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 3 OCTOBRE.
- 2 EN AMONT DU 3 OCTOBRE, EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
- 3 LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHÂÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÂTEAU.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHÂÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR RECEVOIRLATNT.FR ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

OU

APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public qui assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Elle veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT. L'ANFR est chargée, dans le cadre des opérations de réaménagements de la TNT, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), autorité publique indépendante, a pour mission de garantir la liberté de communication audiovisuelle en France. Il prend également part, en liaison avec l'ANFR, aux opérations de réaménagements de fréquences de la TNT, au travers notamment de l'attribution des fréquences pour la diffusion des services télévisuels et de la coordination opérationnelle des différentes phases de réaménagements.



LE 3 OCTOBRE 2017

LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



TOUS À VOS POSTES !

POUR CONTINUER
À RECEVOIR LA TNT

Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?
Comment s'y préparer ?
PRÉVEZ VOS CONCITOYENS !

DES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT POUR FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

LIBÉRER DES FRÉQUENCES POUR FAVORISER LA CONNECTIVITÉ DES TERRITOIRES EN TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation du MPEG-4, norme de diffusion plus performante. Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile pour améliorer la connectivité des territoires.

TRAFFIC DE DONNÉES SUR LES RÉSEAUX MOBILES



PLUS DE 3 400 FRÉQUENCES DE LA TNT RÉAMÉNAGÉES ENTRE OCTOBRE 2017 ET JUIN 2019 !

Pour réaliser cette transition, des réaménagements de fréquences de la TNT sont nécessaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Compte tenu de l'ampleur des travaux, qui touchent une grande majorité des 2 000 émetteurs TNT implantés sur le territoire, ils sont organisés étape par étape, selon 13 zones géographiques, d'octobre 2017 à juin 2019. L'Île-de-France a déjà bénéficié des réaménagements dès avril 2016.

POUR + D'INFORMATIONS

RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

OU

APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)

2

QUAND AURONT LIEU LES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT SUR VOTRE TERRITOIRE ?

POUR VOUS, C'EST LE 3 OCTOBRE 2017 !



ATTENTION : LES TÉLÉSPECTATEURS CONCERNÉS PAR UNE PHASE DONNÉE SONT PRINCIPALEMENT CEUX RÉSIDANT DANS LA ZONE CORRESPONDANTE DÉLIMITÉE SUR LA CARTE CI-DESSUS. TOUTEFOIS CERTAINS TÉLÉSPECTATEURS RÉSIDANT DANS DES ZONES LIMITOPHES PEUVENT EUX-AUSSI ÊTRE CONCERNÉS.

POUR LA PHASE 1, LES OPÉRATIONS DE RÉAMÉNAGEMENT DE FRÉQUENCES AURONT LIEU DANS LA NUIT DU 2 AU 3 OCTOBRE 2017.



LES TRAVAUX SUR LES NOMBREUX ÉMETTEURS DE LA ZONE PEUVENT NEANMOINS POUR QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX, PERDURER 2 À 3 JOURS APRÈS CETTE DATE.

3

QUI EST CONCERNÉ ?

LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.

EN FRANCE,
PLUS D'UN FOYER SUR DEUX
EST CONCERNÉ.

OU

LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES CONCERNENT TOUS LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU (PAR VOIE HERTZIENNE TERRESTRE).

LES FOYERS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR UN AUTRE MODE DE RÉCEPTION

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, par exemple parce que leur dispositif de réception est alimenté par voie hertzienne (c'est parfois le cas pour des réseaux locaux du câble mais aussi de certaines « box » ADSL), ils devront alors contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

COMMENT CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA DATE DES RÉAMÉNAGEMENTS DE FRÉQUENCES DANS SA ZONE ?

Le site recevoirlatnt.fr met à disposition des téléspectateurs un module d'information pour vérifier à quelle date sont programmés les changements de fréquences en fonction d'une adresse donnée !

L'INFORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN APPELANT LE 0 970 818 818

4

QUE FAUT-IL FAIRE ?

AVANT LE 3 OCTOBRE 2017

- Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne râteau collective

Il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 3 octobre, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. En effet, celle-ci doit être adaptée au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 3 octobre dans votre zone. Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 3 octobre 2017.

CES TRAVAUX SUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS DÈS MAINTENANT, LES PLANNINGS DES PROFESSIONNELS ÉTANT TRÈS CHARGÉS AU MOMENT DES RÉAMÉNAGEMENTS.

LE 3 OCTOBRE 2017

- Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 2 au 3 octobre sur les émetteurs TNT de votre zone, impliquent pour les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle de procéder à une recherche des chaînes. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr.

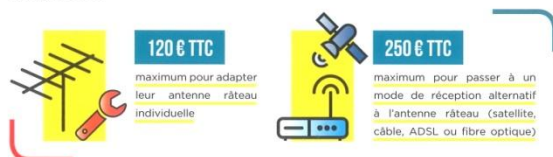
5

DES AIDES FINANCIÈRES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA RÉCEPTION DE LA TNT

L'Etat a mis en place trois types d'aides financières pour assurer la continuité de la réception de la TNT à la suite des réaménagements de fréquences. Elles sont gérées par l'ANFR.

● Une aide financière pour les téléspectateurs

À partir du 3 octobre 2017, un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés, pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne réseau.



● Une aide financière pour les syndicats et les gestionnaires d'immeubles

Les gérants d'établissements recevant la télévision par une antenne réseau collective peuvent bénéficier d'une aide financière sur les frais engagés pour l'adaptation de l'installation de réception collective, à réaliser en amont du 3 octobre.



● Une aide financière pour les collectivités locales titulaires d'une autorisation d'émettre du CSA

Les collectivités locales qui ont souhaité prendre en charge la gestion d'un réémetteur TNT doivent, dans le cadre des réaménagements du 3 octobre prochain, l'adapter aux nouvelles fréquences. Elles peuvent bénéficier du concours financier de l'Etat pour ces travaux.

Pour faire une demande d'aide et obtenir toutes les informations nécessaires : www.recevoirlatnt.fr - RUBRIQUE Aides de l'État.

6

L'ACCOMPAGNEMENT DES TÉLÉSPECTATEURS

INFORMER LE PUBLIC

Pour informer tous les foyers des changements de fréquences de la TNT le 3 octobre prochain, l'ANFR lancera une campagne d'information régionale à partir de septembre 2017 sur l'ensemble des médias locaux.

Des plateformes d'information sont également mises à disposition du public :

● Le site WEB recevoirlatnt.fr



● Le centre d'appel de l'ANFR

Des téléconseillers sont à la disposition des téléspectateurs pour toute information et aide en cas de problème de réception ou pour effectuer une demande d'aide financière.

0970 818 818 Du lundi au vendredi (appel non surtaxé)

UNE CHARTE POUR GUIDER LE TÉLÉSPECTATEUR

L'ANFR a mis en place une Charte de bonnes pratiques pour les professionnels de la réception TV qui s'engagent à :

- promouvoir, en faveur des téléspectateurs, une démarche de qualité pour l'accueil, le conseil, la vente d'équipements et la fourniture de prestations de services ;
- garantir une politique tarifaire conforme aux prix du marché.



Les signataires de la Charte bénéficient en contrepartie d'un logo « professionnel partenaire » pour leurs supports de communication et de l'envoi d'informations techniques régulièrement mises à jour pour leurs interventions.

7



Auberge du Castellat - Saison Une

L'auberge du Castellat a rouvert ses portes en juillet 2017, Jérôme et Elsa DOR les nouveaux propriétaires et gérants ont convié très chaleureusement à cette occasion tous les Siverguois et Siverguoises. La municipalité se joint aux administrés pour les remercier pour ce moment de plaisir gustatif très convivial.



Renseignements et réservations sur le site : www.lecastellat-luberon.com
ou au 04 90 04 00 65 ou 06 98 06 35 70



Élections 2017

Les 6 premiers mois de cette année ont été marqués par les élections au plan national : Mr Emmanuel MACRON a été élu Président de la République et, plus localement le député de notre 2^{ème} circonscription Mr Jean-Claude BOUCHET a été réélu. Sivergues a eu la plus forte participation (94,87%) du département au second tour des élections présidentielles. Seulement 5,13 % d'abstention.



Manifestations 2017 sur la commune

L'association le « Pas des Ensarris » vous a invité :

* au rituel Nettoyage du village, travaux citoyens au local technique-buvette suivi d'un pique-nique convivial le **Dimanche 30 Avril**.



* à La Fête Votive le **Vendredi 16 et le Samedi 17 Juin** soirée Moules-Frites



* et, au Vide Grenier **dimanche 2 Juillet avec une excellente soupe au pistou**



Pique nique annuel convivial des 4 communes : Auribeau, Buoux, Castellet et Sivergues dimanche 13 août 2017 précédé d'un apéritif et suivi d'un concours de pétanque : le trophée a été remporté par les compétiteurs de la commune de Buoux !



Travaux et aménagements réalisés sur la commune au 1^{er} semestre 2017

- Débroussaillage réglementaire des voies communales n°1, n°3 et n°4



Didier et Joël du Syndicat Mixte Forestier Vauclusien ont débroussaillé tous les abords des voies N°1, N°3 et N°4 de la commune.

Le débroussaillage vous protège, vous et votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui entraîne une baisse de la puissance du feu et accroît ainsi votre sécurité.

Le débroussaillage :

- ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz ;
- évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables de votre habitation.

Le débroussaillage protège la forêt en limitant le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie. L'ancien chemin de sous le village est de retour, et à nouveau visible et utilisable pour ceux n'aiment par marcher sur du goudron.

- Mise aux normes citernes « Défense Extérieure Contre l'Incendie »



- Inauguration des toilettes publiques, de l'aire de pique nique et boulodrome le 17 juin 2017



Projets et travaux à venir pour 2017- 2018

- 3 Emplacements pour Handicapés seront matérialisés,
 - 1ère à l'entrée du cimetière côté gauche.
 - 2ème sur le parking Clément LAUTHIER près des toilettes publiques.
 - 3ème aux abords de l'entrée de l'ancien cimetière VC n°1 pour l'accès Mairie.
- Aménagement et signalétique devant et dans la salle de conseil : afin d'accueillir le public ne pouvant accéder au bureau à l'étage.
- Réfection des voies communales n°6 « Chemin du Sainfoin », n°5 « Chemin du Grand Luberon » et du Parking « Clément LAUTHIER »,
- Mise en place d'une antenne Téléphonie Mobile (site choisi : STation d'Épuration des Eaux Usées)



Concours Photos : 4 saisons de paysage et de biodiversité

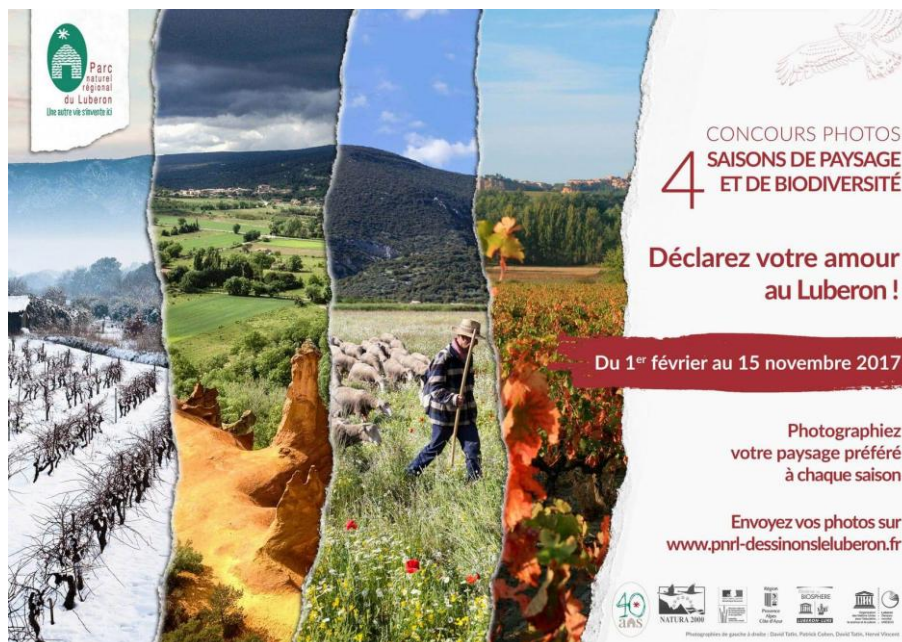
Comment participer ?

Choisissez votre paysage préféré, saisissez-le au fil des saisons, mettez-le en scène sous la forme d'un récit photographique et publiez vos clichés sur le blog [dessinonsleluberon](http://dessinonsleluberon.com) avant le 15 novembre 2017.

À gagner ?

Un tirage en grand format des photos des 4 lauréats, qui seront exposées le 3 décembre 2017 à la Maison de la biodiversité à Manosque, lors de la Journée des fruits et saveurs d'autrefois.

La singularité de votre regard enrichira l'action du Parc pour la mise en valeur des paysages emblématiques du Luberon. La galerie de photos, alimentée toute l'année, composera un portrait sensible du territoire accessible à tous sur **dessinonsleluberon**.



Sapeurs pompiers du Vaucluse : Le Non Urgent n'est plus totalement gratuit

POURQUOI PAYER CERTAINES INTERVENTIONS ?

Selon la réglementation*, les missions de service public gratuites des sapeurs-pompiers sont :

- les incendies,
- le secours d'urgence aux personnes,
- les accidents de la circulation,
- les risques naturels (inondation, feux de forêt...),
- les risques industriels (chimique...),
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement si risques avérés immédiats.

Pour toute autre mission, les pompiers n'ont aucune obligation d'intervenir !

SAPEURS-POMPIERS DE VAUCLUSE

Le «NON URGENT» n'est plus totalement gratuit...

Mode d'emploi



Afin de recentrer l'activité des sapeurs-pompiers sur les missions prioritaires qui sont les leurs, certaines interventions non urgentes occasionneront donc une participation aux frais à compter du 1er mars 2017.

18 112

L'URGENCE EST NOTRE PRIORITE, LE RESTE EST UNE OPTION...

Pour plus d'informations :
SDIS 84
Groupement des Opérations
Esplanade de l'Armée d'Afrique
84018 Avignon cedex 1
04.90.81.18.18 - www.sdis84.fr



* Art L1424-2 du Code Général des Collectivités Territoriales





QUELLES INTERVENTIONS SONT CONCERNÉES ET A QUEL COÛT * ?		COMMENT CA FONCTIONNE ?
	Destruction de nid d'insectes et nuisibles¹	Lors de l'appel au 18-112, l'opérateur : - vous précise si votre demande d'intervention se rattache directement aux missions du SDIS ou est de nature à être assurée par un prestataire privé, - s'assure que vous avez bien compris le caractère «payant» de l'intervention le cas échéant, et vous indique le montant estimatif. Sur place, le Commandant des opérations : - s'assure que vous avez bien été informé lors de votre appel, - remplit avec vous l'accord préalable de paiement. ATTENTION : La prestation des sapeurs-pompiers n'est effectuée qu'une fois le document signé !
	Ouverture de porte¹	
	Capture d'animaux¹ (hors autoroute)	
	Epuisements de locaux¹	
	Soutien ambulance privée/SMUR/autres	Après l'intervention, le service financier du SDIS : vous émet une facture sur la base du document que vous avez signé avec le commandant des opérations pendant l'intervention.
	Dégagement de personne bloquée dans une cabine d'ascenseur	
	Reconnaissance consécutive à un déclenchement d'alarme	
	Transport inter-hospitalier hélico/CH	
	Pollution¹	
	Opération d'assistance hors accident et sans victimes	

* coût estimatif à valeur non contractuelle

1) à la charge du particulier



Infos pratiques

❖ Réforme des rythmes scolaires rentrée 2017-2018 à l'École de Bonnieux

Comme le permet le décret du ministère de l'éducation nationale publié en fin d'année 2016/2017, la Mairie de Bonnieux a effectué les démarches pour revenir sur la réforme des rythmes scolaires mis en place en 2014. Dès la rentrée, les enfants retrouveront donc les rythmes scolaires d'avant 2014, à savoir : cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 (un questionnaire, distribué à la rentrée et élaboré par le centre social Lou Pasquié, recensera les besoins de garde d'enfants le mercredi afin de trouver des solutions de proximité dès le mois de novembre).

❖ Délai de déclaration de naissance

Le délai de déclaration de naissance passe de 3 à 5 jours. Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans le délai et lorsque le dernier jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est repoussé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

❖ Changement de prénom

Désormais, la demande de changement de prénom doit être adressée directement à l'officier d'état civil du lieu de résidence du demandeur ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé.

❖ Le Vaucluse sans voiture

Le réseau départemental de transport TransVaucluse vous emmène en balade avec sa sélection d'escapades. Vous avez l'assurance de faire l'aller-retour dans la journée ou la demi-journée. L'arrêt se situe généralement à moins de 500 mètres du site. Les cars sont confortables et climatisés. Sur les lignes 17, 18 et 21, voyagez en car décapotable (haute saison touristique). www.vaucluse.fr rubrique déplacements.

❖ Sécheresse

Par arrêté Préfectoral du 10 juillet 2017, le secteur du Sud Luberon dont Sivergues en situation d'alerte sécheresse doit limiter l'usage et les prélèvements d'eau.

Un été encore chaud et très sec :

La dernière bonne pluie date du 28 juin.

À partir du 1^{er} août une vigilance orange canicule a été mise en place en Vaucluse et, dans 11 autres départements du Sud-est du pays. Ce jour là également, la vigilance sécheresse qui était mise en place en juin, a été renforcée.

Le 03/08 l'accès à tous les massifs forestiers de Vaucluse était interdit pour toute la journée, le risque d'incendie étant exceptionnel. Les autres jours les massifs étaient autorisés de 5h à 12h le risque d'incendie étant très sévère. Dans la nuit du 05 au 06/08 fin de l'alerte canicule, il a fait des orages assez électrique sur Sivergues, le Vaucluse et les alentours (départ de feu à Buoux photo ci-



après).

L'incendie de la Bastidonne aura été le plus gros de Vaucluse depuis 25 ans.

Un départ de feux signalé à Gordes, visible depuis Sivergues d'ailleurs. Il a été causé par un accident de voiture.



❖ Téléphonie filaire

De nombreux dysfonctionnements sur les lignes téléphoniques filaires du réseau ORANGE perdurent sur la Commune de SIVERGUES depuis quelques années et, encore actuellement.

Malgré, l'implantation de 15 nouveaux poteaux le long de la RD114 en juin 2017 dans le vallon du « Fossé » en remplacement des deux lignes au sol depuis août 2015.

Le constat de délabrement des lignes prisonnières des végétations est établi, des signalements permanents sont transmis des administrés et de la mairie au conducteur « Opérations Lignes » ORANGE.

Les travaux de débroussaillage de la route départementale 114 par le Syndicat Mixte Forestier Vauclusien d'ici fin 2017 permettront peut-être de libérer ses lignes !

❖ Reprise de concession en terrain commun

Vu le procès verbal n°16-01 en date du 11 août 2016, considérant que le délai d'inhumation de cinq ans des corps en terrain commun situé au cimetière communal de Sivergues est expiré et, dans lequel aucune inhumation en service ordinaire ont eu lieu depuis plus de trente ans : le terrain du cimetière réservé aux indigents fera l'objet d'une reprise par la commune à compter du 25 septembre 2017 vu l'arrêté municipal n°17.10 du 31 août 2017. Les familles qui désireraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront prendre contact immédiatement avec la mairie.



Journée « Portes Ouvertes » à l'atelier de Mosaïque CREDEMO à Chantebelle

Le 20 mai 2017



Poème

Transition...

C'est la fin du printemps, le début de l'été :
Ces jours miraculeux où le temps fort aimable,
Idéal en tous points, apporte sa clarté
Au jardin qui revit, dont les fleurs innombrables

Poussent dans tous les coins sans qu'on en prenne soin !
Le soleil ranimé est-il un peu blanchâtre ?
Nous l'aimons bien ainsi ! Et l'on n'a pas besoin
De fuir pour le moment les assauts du bellâtre

Adorant se gonfler d'un fulgurant éclat
Quand son temps est venu. Fignolant sa lumière
Pour un été glorieux, il a sonné le glas
Des jours gris et pluvieux ; son but prioritaire

Est bien d'exterminer tout fichu mauvais temps.
Juin est donc enfin là, modéré et affable,
Nous faisant souvenir qu'on va pour quelque temps
Profiter de ses jours toujours si agréables.

Ma maison a repeint ses volets pour fêter
Ces beaux jours revenus d'un joli bleu pervenche ;
Elle s'est pour l'été refait une beauté
Avec ces bouts de ciel sur sa façade blanche

Qu'on dirait parsemée de jolis regards bleus.
Elle est pimpante et gaie, et sous ses tuiles rousses
Bat un bonheur tranquille ; où même quand il pleut
Ou quand il fait plus gris, la vie s'écoule douce...

C'est la fin du printemps, le début de l'été :
Des jours miraculeux tellement délectables.
Un temps presque idéal, un Midi en beauté !
Le jardin qui revit n'en peut plus d'être aimable...



1^{ère} réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) en plein air à Sivergues



Le 15 juin 2017 réunion des conseillers communautaires de l'Intercommunalité CCPAL dont Sivergues fait partie, en présence de Mme la sous-préfète d'Apt Dominique CONCA rappelant aux élus les dispositifs de sécurité à prendre lors des festivités.



Recette : Cabillaud à la Provençale

Ingrédients :

- 4 filets de cabillaud
- 25 tomates cerise (assortiment)
- 1 courgette
- 1 poivron rouge, 1 vert, 1 jaune
- huile
- thym, origan, basilic, menthe
- poivre



Préparation:

- coupez vos tomates en deux
- faites des rondelles avec votre courgette et des lanières avec vos poivrons
- ciselez votre menthe, ainsi que votre basilic
- installez votre poisson sur une feuille d'aluminium
- déposez des rondelles de courgettes, des lanières de poivrons et des 1/2 tomates cerise
- parsemez d'origan, de basilic, de menthe, poivrez
- déposez une branche de thym
- versez un filet d'huile
- enfournez 10 à 15 minutes



Révision des listes Électorales 2018

Chaque année, du 1^{er} septembre au 31 décembre, la Mairie met à jour ses listes électorales, période pendant laquelle la commune enregistre les demandes d'inscriptions et de radiations. N'oubliez donc pas de vous inscrire avant le 30 décembre.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la mairie.





Élection du Président au Parc Naturel Régional du Luberon

LOU DISCOURS DE GARGAS

Lou pargue ,naturau regiounau dóu Leberoun a festeja au mes de janvié soun 40 ° anniversàri ; dempuei sa crecien avié agu dous president lou paure Gilbert Pla, conse de Cabriero d'Ego e J. L. Joseph, conse de la Bastidouno, que li avié sucedi. Après leis elecien municipalo de 2014, J. L. Joseph fuguè mai reelegi quàsi à l'unanimita, mai entanterin, encauso dau cumul dei mandatavié abandouna sa cargo de « maire » per soun mandat regiounau e vaquito leis impounderablo de la poulitico. Au segound tour dei regiounalo, lei candidat soucialisto se retirèron e dounco, J. L. Joseph aguent plus gis de mandat, lou fauguè remplaça e siguèt Robert Aubert , counseié generau de Manosco que lei delegat dei 54 coumuno, dei dous despartamen de Vaucluso e d'Aup d'Auto Prouvènço e de la regioun elegiguèron president. Mai èro sènso coumta amé un enemì tout-pouderous que se garço deis urno e dei pargue naciounau e regiounau : lou vièiun que vous aclapo e souvènt mete fin à la vido ativo. Mai lou vièiun, de cop que i a, toumbo pas dins aquelo leco, espargno prouvisouramen sei serviciau e vaqui perqué iéu umble delegat de la pichoto coumuno de Sivergo, mistoulino, mai situado au couar dóu Leberoun, pouguèri faire moun tresen discours en lengo nostro davant l'aeroupage -AG de nouostre sindicat de coumuno. E aqueste cop, siguè Dominique Santoni, « mairessa » e counseiero generalo d'Ate que fuguè elegido e venguè ansin la proumiero fremo presidente de pargue.

mei car coulègo

*Li siam mai ! Après lou coumitat sindicau de 2014, aquéu de l'an passa, se capito que lou president aguent desmessiouna pèr rasoun de santat, vuei devèn mai vouta pèr elegi un president e que ieu, lou pus vièi dei delegat, lou decan, m'atrovi enca un cop encarga de proucedi à-n- aquesto voutacien. *Bis repetita placent*, dis lou prouvèrbi latin e lou moudificarai un pau : *ters repetita placent*, coumo l'avès coumpres, d'èstre aqui sus lou pountin acò m'agrado e n'en prouficharai dins moun discours pèr tourna eis ourigino dóu pargue naturau regionau dóu Leberoun, qu'ai viscudo en 1970 quouro entamenàvi moun segound mandat de conseié municipau de la coumuno de Buòus que venié just de se crea un parèu de sindicat intercoumunau pèr l'estùdi e la messo en route d'un pargue naturau regiounau beileja pèr lou paure J. P. Bringier que n'en fuguè puei lou direitour. N'i avié dounco dous : un pèr lo Nord e l'autre pèr lou Sud que se reüniguèron en 1975 pèr n'en fourma qu'un soulet. À-n-aquesto epoco venian de sourti dòu bourrouladis de mai 1968, que veguè la liberacien dei mours e l'ecoulougio èro pancaro à la modo e fouosso elegi municipau doutavon e se pausavon la questien : *Qu'eis acò, un pargue naturau ? En de qué sèrve ? Sarié pas uno cledo pèr embarra lei bedigo , ? Cresès qu'un jour servira en**

quaucarèn ? Dous pichots evenimen de l'epoco nous n'en baièron la responso. Lou proumié qu'uno reünien se tenguè à la coumuno de Buous, uno iniciativo de teinocrate e d'arquitéite parisen que pèr metre en valour lou valoun d'Aigabroun e sei baus vertiginous de cent metres de founsour nous prepausèron que se faguèsse sus Claparèdo uno poulido routo bèn larjo, enquitranado tout de long d'aquelei roucassiho, amé de miradou, d'ièro de pico-nico e de parking ounte lei touristo poudrien gaudi d'uno visto amirablo sus lou massis e lou valat de nouostro pichoto ribiero, enterin que la circulacien automoubilo sarié enebido au founs d'ou valoun. Lou segound evenimen aguè luò dins la coumuno vesino de Sivergo eis Aspro, que la firmo d'autò Mercedes-Benz èro à mand de croumpa aquesto proupieta agricolo e 200 eitaro terro, campas e bouos, que li voulien istala pèr sei travaiaire un vilagi de vacanço amé quauque 100 bungalows, uno oustalarié de lùssi e lei equipamen aferènt ; s'oupauserian à-n- aquéu proujèt grandaras e se faguè pas. Mai davant leis intervencien d'uno teinoucracia mai ou mens d'estat e lei interès priva, venguè evidènt que nautre lei elegi loucau, avian drech à la paraulo toucant aquélei mesuro ambientalo e que lou pargue dóu Leberou poudié servi en quaucarèn. Quauqueis an pus tard, n'aguèri coufirmacien au mes de febrié 1991 quand anerian, ma frema e iéu, vesita la Checoslouvaquio e la DDR-Deutsche Demokratische Republik- que venien just de se libera de la douminacien coumunisto. Avian croumpa un poulido Land rover blanco e pèr estrena aquéu veïcul tout terren, nous semblavo que lou prene pèr circula dins lei païs de l'Est, èro uno bouono decisien, car pensarian que lou maiun dei autorouto dei satelito de l'URSS devié pas èstre tant bouon coumo lou nouotre. E d'aquéu pouein de visto, aguerian resoun, sus l'autorouto entre Prague e Leipzig, que de trapanas e que de caussado esfoundrado ! Avian travessa la frountiero e aro fasié nuech quand tout en un cop, plus gis de lume ! S'arrestarian d'urgènci e sourtiguèri pèr ispeita lei fare e aqui, m'avisèri qu'èron tóuti dous recubèrt de sujo negro, que fasié tres ou quatre ouro que roulerian a costat d'usinasso e de fabrico que sei chaminèio escupissien de longo una tubassèio oupaco que s'espandissié dins la naturo e que nous aviè escafa lei lume. Ben mai, nouosto Land Rover flamo novo, tant poulido, de blanco èro vengudo negro ! E prenguèri counsciènci de la realitat de la poulucien que couneis gis de limit dins un regime ditatouriau sènso countro-poudé, que siegue couleitivisto ou capitalisto ou lei dous coumo la Chino de vuei. Lou pargue sèrve dounco en quaucarèn. Vos ai fa part adès de ço que me diguè aqueste matin ma neço mestresso d'escolo que trovo leis intervencien pedagogico d'ou pargue remarcablo, encaro que, de fes que i a, siéu esta en desacord amé d'acien intentado pèr lou pargue, pamens se prenèn en coumte lou castèu de l'envirounamen, fai gis de doute que lou bilan dóu pargue ei larjamen pousitiéu. D'en proumié, a agu mena uno lucho eficaço contro lo caumage bord que de sei 5 emplega à la debuto, lou pargue ei passa à 50 à l'ouro d'aro e en segound li a agu tant de bouonei causo de facho que durarié trop de tèms pèr vous leis enumera. M'acountentarai dounco se signala quauquei deco à meis iue que soun tant de matèri à reflèssien. Coumo pèr eisèmples, de planta un aubre dins la court deis escolo, que aqui s'erian enganat d'epoco e de countinent : encuei, li a jamai agu tant d'aubres e tant de vegetacien dins lou massis d'ou Leberoun. Vai bèn à passa

tèms, au siècle XIX ou bèn dins d'epoco treboulado couma en 1945 que pouguèri vèire lei couolo pelado coumo jamai de la vido, que lou besoun de bouos èro esta tant grand pendènt la guerro que tourneriam un siècle en arrié. Mai vuei, lei bouscatié an quasimen dispareigu e se lou proublèmo demouoro pregnant dins lei sèuvo troupicalo d'Amasounio ou de Borneò que la desfourrestacien es uno plago, ei pas lou cas eici.

Parieramen semblo qu'un ecolougisme ultra vouguèsse fa disparèsse l'ome de la naturo e acò au noum de la biodiversita. Coumo se lei mamifère que sian, n'en fasian pas partido ! En realita, ei tout lou countrari que se passo à l'escalo de l'evoulucien. L'*homo sapiens*, à moun vejaire, ei toujours esta un veitour d'aquelo biodiversita pèr lou bouon e pèr lou marrit ; de cop que i a, coumo un mouissau que trasmete uno malautié d'un endrech à un autre, mai d'autrei cop un pau mai pousitivamen. Rapelaraï que lou pargue s'ei fa lou mantenèire dei planto messicolo d'ancian tèms que soun en fet lei parasito dóu blat e de la civado, *leis agavoun* (*ononius arvensis*), *lei caussido*,(*cirsium arvense*), *leis auriolo* (*centaurea calcitrapa*), *lei nielo* (*agrostena gilhago*), que fasien sacreja nouostreis àvi agricultour e que lou pargue vòu dounc proutegi e lei sauva mau-grat que siegon estado de planto enemigo de l'ome. E d'un autre coustat, sus lou banc dei marchand d'ourtoulaio, vèsi cinq ou sièis varieta de poumo d'amour qu'eisistavon pas dóu tèms de ma jouiенesso. En realita, n'i a quatorge que soun certficado counformo au casènet dei cargo « nature et progrès », à saupre lei plantum soun fatura sus uno mescladisso de coumpost, femié de chivau e argiello, pèr evita ansin lou pihage dei tourbiero, soun pas tratado à la bouhido bourdaleso e cultivado en tunèu noun caufat. Countribuèn ansin à acreisse la biodiversita!

Sauvèn la planeto, luchèn contro lou desreglamen climati, aquelei plancarto brandido de longo me pareisson peréu manca de pertinènci e aurian de regarda de fàci aquèlei mot d'ordre peremptòri ! Urousamen qu'au sen mume dòu pargue avèn lou contro-vèrme, lou contro-poueisoun, l'antidote, vouoli parla dau museon de la geoulougio e de la reservo de 400 eitare que nous aprenon à coumpausa amé la realita. À l'autoun passa, anèri à uno counferènci facho en prouvençau à Sant-Michèu de l'òusservatòri, coumuno dóu pargue, ounte l'ancian dreitour de l'establiment astrounoumi J. P. Savan nous countè coumo descurbiguèron la proumiero eisò-planeto, es-à-dire uno planèto fouoro lou sistèma soulàri. Li aguè puei uno counferènci -en francès-sus leis amounito, aquèlei couquihage foussile vuei dispareigu e aqui aprenguèri ço qu'auriéu degu saupre que fai dès mil an à-n-uno epoco -la fin dóu paleoulitique-que leis ome èron pas trop noumbrous dins lou Leberoun que li aguè uno oundado terrible de fre e que tóuti aquelei clapassouiero, ou peireguié que s'atrovon dins quasi tóuti lei coumbo dóu massis datavon d'aquesto glaciendien. Souto l'efet dóu gèu, lei baus, lei gros roucas pèr uno bouono part s'èron enfrumina e avien douna aquèlei coulado de pèiro que descendiéu à touto-zuèrto quand aviéu quinge an e que courriéu après lei cabro, valènt-à-dire un fenoumèno criouclastique recènt que moudèlo lou païsage actuaü dóu Leberoun e aro n'i a d'unei que pretendon que tout cambiament climati sarié degu à l'acien noueisiblo de l'ome ! Siouplèt, destrièn la poulucien de l'evoulucien geoulougico ! E iéu empresona dins la

durado derisòri d'uno vido umano, de qué te vèsi uei, s'un cop countempli de ma fenestro lou païsage famihié ? Uno coulado de pèiro que se recuèrbe pauc à cha pau d'aubre e de buiessoun, qu'ei proubable que dins l'afaire de quauquei centeno d'an, s'un cop l'ome e lei cabro intervenon plus dins la proucessùs naturau, se fourmara sus la caiasso un prim peluchoun de terro. E tout acò dèu èstre pèr nautre d'elemen de reflessien.

Pèire PESSEMESE

LE DISCOURS DE GARGAS TRADUCTION

Le parc naturel régional du Luberon vient donc de fêter au mois de janvier son quarantième anniversaire. Depuis sa création, en fait il n'avait eu que deux présidents le regretté Gilbert Pla, maire de Cabrières-d'Aigues et Jean-Louis Joseph, maire de la Bastidonne qui lui avait succédé. Après les élections municipales de 2014, J.L Joseph fut donc réélu presque à l'unanimité, mais entre tant il avait sacrifié sa charge de maire pour son mandat régional sur l'autel du cumul des mandats - et voilà les impondérables de la politique. Au second tour, les candidats socialistes se retirerons et J.L Joseph se trouva sans mandat et il fallut le remplacer et ce fut le vice-président Roland Aubert, conseiller général de Manosque que les délégués des 54 communes, des deux départements - Alpes de Haute Provence et Vaucluse- et de la région PACA choisirent comme président. Mais c'était sans compter avec un ennemi omnipotent qui se contrefiche des urnes et des parcs naturels régionaux et nationaux : la vieillesse qui vous accable et souvent met fin à la vie active. Toutefois, il arrive qu'on ne tombe pas dans le piège de la vieillesse, que celle ci épargne -provisoirement-ses fidèles serviteurs et voilà pourquoi moi, doyen d'âge, humble délégué de la petite commune microscopique de Sivergues, situé au cœur du Luberon, je pus faire mon troisième discours en langue d'oc devant l'aréopage de l'assemblée de notre syndicat de communes et cette fois ci ce fut Dominique Santoni, maire et conseillère générale d'Apt qui fut élue et devint ainsi la première femme, présidente de parc.

Mes chers collègues

Nous voici à nouveau rassemblés! Après le comité syndical de l'an passé et celui de 2014, il se trouve que le président ayant démissionné pour raisons de santé nous devons aujourd'hui voter une fois de plus pour élire un président. Et moi le plus âgé d'entre vous, le doyen, je me trouve encore une fois chargé par la loi de procéder à une votation. Bis repetita placent, dit le proverbe latin et je le modifierai tant soit peu : ters repetita placent. Comme vous l'avez compris, ça ne me déplait pas de me retrouver sur l'estrade et d'en profiter pour vous faire un discours où je reviendrai sur les

origines du parc naturel régional du Luberon que j'ai vécu en 1970 quand j'entamais mon second mandat de conseiller municipal de la commune de Buoux. À l'époque, venaient d'être créés deux syndicats intercommunaux pour l'étude et la mise en route d'un parc naturel régional animés par le regretté Jean Pierre Bringier qui en fut ensuite le premier directeur. Il y en avait un pour les communes du Nord et un autre pour le Sud qui se réunirent en 1975 pour n'en former qu'un seul. Nous venions à peine de sortir du grand bouleversement de mai 1968 qui donna naissance à la libération des mœurs, l'écologie n'était pas encore à la mode et beaucoup d'élus communaux doutaient de sa pertinence et se posaient la question : qu'est-ce que c'est que ça, un parc régional ? À quoi servira-t-il ? Est-ce un parc pour enclore les moutons ? Aura-t-il un avenir ? Deux événements nous en fournirent la réponse. En ce qui concerne le premier, une réunion se tint à la mairie de Buoux, une initiative de technocrates et d'architectes parisiens qui pour mettre en valeur le vallon de l'Aiguebrun avec ses falaises vertigineuses de cent mètres de haut, nous proposèrent de construire sur le plateau de Claparède longeant l'abîme une magnifique route goudronnée, pourvue de points de vue panoramique, d'aires de pique nique et de parkings où les touristes pourraient s'éclater dans la contemplation de la nature tandis que la circulation automobile serait interdite au fond du vallon. Le second événement eut lieu dans la commune voisine de Sivergues au domaine des Aspres que la firme automobile Mercedes-Benz était sur le point d'acheter ; sur cette propriété agricole de 200 hectares, lande et forêt comprise, les dirigeants de cette société voulaient construire pour leurs ouvriers un village de vacances de quelques 100 bungalows, une hôtellerie de luxe et les équipements afférents. Nous nous opposâmes à ce projet grandiose et il ne fut point réalisé. Mais devant les interventions d'une technocratie plus ou moins étatique et les intérêts privés, il devint évident que nous les élus locaux avions aussi droit à la parole concernant les mesures environnementales et que le parc du Luberon pouvait servir à quelque chose. Quelques années plus tard, j'en eus confirmation au mois de février 1991 quand ma femme et moi étions allés visiter la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est qui venaient tout juste de se libérer de la domination soviétique ; il se trouva que nous avions acheté une magnifique Land Rover de couleur blanche et pour étrenner ce véhicule tous terrains, il nous semblait que de s'en servir pour circuler dans les pays de l'Est était une bonne décision, car nous pensions que le réseau des autoroutes des satellites de l'URSS ne devait pas être aussi bon que le nôtre. Effectivement ! Sur l'autoroute de Prague à Leipzig, que de crevasses, que de chaussées défoncées ! Nous avons traversé la frontière et la nuit venait de tomber quand tout à coup plus de phares ! Plus la moindre lueur ! Nous nous arrêtâmes d'urgence et je sortis pour en savoir la cause et je m'aperçus que les phares de la Land Rover étaient tous les deux

recouverts d'une épaisse couche de suie noire ! Ça faisait trois ou quatre heures que nous roulions non loin de grosses usines et de complexes industriels dont les hautes cheminées crachaient sans interruption de flots de fumée opaque qui se répandaient dans la nature et c'était ces déjections qui nous avaient obscurci les phares. Et le comble, notre Land Rover flambant neuve, si jolie dans sa blancheur immaculée était devenue toute noire ! Et c'est ainsi que je pris conscience de la réalité de la pollution qui ne connaît pas de limites dans un régime dictatorial sans contre-pouvoir qu'il soit collectiviste ou capitaliste ou les deux comme la Chine contemporaine. Le parc sert donc à quelque chose. Je vous ai fait part de ce que m'avait dit ce matin ma nièce institutrice qui trouve les interventions pédagogiques du parc remarquables à tous les égards ; quoique que je sois parfois en désaccord avec d'actions intentées par le parc, pourtant si nous prenons en compte le château de l'environnement, il ne fait aucun doute que son bilan du parc est globalement positif. D'abord, il a mené une lutte efficace contre le chômage puisque de 5 employés au commencement il est passé maintenant à plus de 50. Et puis il a été tellement à l'origine de bonnes initiatives que cela durerait trop longtemps à vous les énumérer. Je me contenterai donc de signaler quelques menues imperfections qui l'entachent et sont autant de matières à réflexion. Comme par exemple de planter un arbre dans la cour des écoles, et là, le parc se trompe de siècle et de continent. En ce jour, il n'y jamais eu autant d'arbres et de végétation dans le massif du Luberon, presque autant qu'à l'époque paléolithique. Il n'en était pas ainsi au dix-neuvième siècle ou bien dans une époque troublée récente comme en 1945 où je pus voir les versants et les collines pelées comme jamais de la vie, tant était pressant pendant la guerre le besoin en bois, analogue à celui des siècles passés. Mais aujourd'hui les bûcherons ont pratiquement disparu et le problème demeure prégnant dans les forêts tropicales d'Amazonie, de Bornéo et d'ailleurs où la déforestation est une plaie. Mais ce n'est plus le cas ici.

Il me semble de même qu'au nom de la biodiversité un écologisme extrémiste veuille faire disparaître l'homme de la nature au nom de la biodiversité. Comme si les mammifères que nous sommes n'en faisons pas partie ! En réalité, c'est tout le contraire qui se passe à l'échelle de l'évolution ; à mon avis, *l'homo sapiens* a toujours été un vecteur de cette biodiversité pour le meilleur et le pire. Quelquefois tel un moustique qui transmet une maladie contagieuse d'un endroit à l'autre, mais dans d'autres circonstances un peu plus positivement. Je vous rappellerai que le parc s'est spécialisé dans le maintien des plantes messicoles de jadis qui sont en fait les parasites du blé et de l'avoine. L'*agavoun* (*ononis arvensis*) la *caussido* chardon aux ânes (*cirsium arvense*) l'*auriolo*, chardon étoilé (*centaurea calcitrapa*) la *nielo* (*agrostema gilhago*), voilà donc des plantes qui faisaient blasphémer nos ancêtres agriculteurs que le parc veut sauver et protéger,

bien qu'elles soient cataloguées en tant que plantes ennemis de la culture des hommes ! Et d'autre part, j'aperçois sur l'étal du marchand de légumes cinq à six variétés de tomates qui n'existaient pas du temps de ma jeunesse. De cette manière là, l'homme contribue à accroître la biodiversité. Aujourd'hui par exemple existent quatorze plants de tomates de ces variétés dites anciennes, certifiées conformes au cahier des charges de « nature et progrès », c'est-à-dire que les plants sont élevés sur un mélange de compost, fumier de cheval, argile évitant ainsi le pillage des tourbières ; ils sont aussi non traités à la bouillie bordelaise et élevés en tunnel non chauffé.

Sauvons la planète ! Luttons contre le dérèglement climatique ! ces pancartes que l'on brandit inconsidérément me paraissent également manquer de pertinence et il faudrait quand même que nous envisagions un peu plus sereinement ces mots d'ordre péremptoirs. Heureusement qu'au sein même du parc nous avons le contrepoison, l'antidote, je veux parler du musée de la géologie et de sa réserve de 400 hectares qui nous apprennent à composer avec la réalité. L'automne passé, j'allai à Saint-Michel de l'Observatoire, commune du parc, pour assister à une conférence faite en provençal par l'ex-directeur de l'établissement astronomique J. P. Savan comment ils avaient découvert la première exo-planète, c'est-à-dire en dehors du système solaire. Il y eut ensuite une conférence en français sur les ammonites, ces coquillages fossiles aujourd'hui disparus et à cette occasion là j'appris ce que j'aurais du savoir qu'il y a dix mille ans, à la fin du paléolithique où les hommes n'étaient pas très nombreux dans le Luberon il y avait un terrible âge glaciaire et que toutes ces coulées de pierres qui se trouvent dans presque toutes les combes du massif dataient de cette glaciation là. Sous l'effet du gel, les falaises et les gros rochers s'étaient fendues en mille morceaux et avaient donné ces coulées de pierres gigantesques que je descendais à tombeau ouvert quand j'avais quinze ans et que je courrais après les chèvres, en d'autres termes un phénomène récent *crioclastique* de grande ampleur qui modèle le paysage actuel du Luberon et ne voilà-t-il pas que maintenant certains prétendent que tout changement climatique serait du à l'action nuisible des hommes ! SVP, distinguons la pollution de l'évolution géologique ! Et moi emprisonné dans la durée dérisoire d'une vie humaine, que vois-je aujourd'hui si je me mets à contempler de ma fenêtre le paysage familier ? Une coulée de pierres que peu à peu les arbres et les buissons recouvrent de leur feuillage et il est probable que dans l'affaire de quelques centaines d'années, si l'homme et les chèvres n'interviennent plus dans le processus naturel, une mince pellicule de terre se formera sur la caillasse. Et tout cela doit être pour nous matière à réflexion.

Pierre PESSEMESSE